

# *Cad Danses D'Azur* Règlement Intérieur

## **Adhésion :**

Une adhésion de 20 euros est demandée à tous les adhérents de l'association.

## **Cotisation :**

L'engagement au cours est **annuel (après la période d'essai du mois de septembre)**, seul un arrêt de l'activité de plus de 2 mois pour motif médical justifié peut donner lieu à un remboursement.

## **Les horaires des cours :**

Nous demandons aux parents de respecter les horaires des cours et la ponctualité. Les parents doivent déposer leur enfant dans la salle d'évolution et s'assurer que le professeur est présent.

## **La tenue**

En cours et durant toute l'année, les professeurs demandent aux élèves **une tenue correcte** de danse et les **cheveux attachés**. Les élèves de classique sont tenus d'acheter la tenue de cours imposée par le professeur en début d'année.

## **Comportement**

Nous demandons aux élèves d'éteindre leur portable (sauf cas de force majeure) et de respecter le bon déroulement du cours.

Nous vous rappelons que vos enfants sont sous la responsabilité du professeur et des membres du bureau pendant les cours et qu'ils sont les seuls à exercer une autorité sur vos enfants en votre absence, en cas de problème avec un élève merci de vous rapprocher du professeur.

## **Assurance :**

L'assurance est comprise dans l'adhésion pour tous nos adhérents.

## **Absence aux cours :**

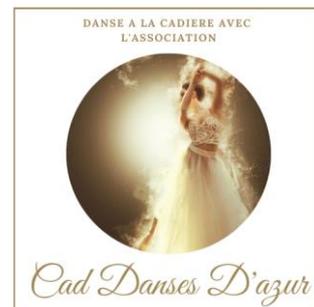
Toute absence de plus d'une semaine devra être signalée au professeur ou au bureau par mail.

Par respect pour le travail des professeurs et des élèves toutes absences répétées et non justifiées, nuisant à la préparation du gala donnera droit au professeur de refuser la participation de l'élève au gala de fin d'année.

**Seules les absences justifiées par un certificat médical de plus de deux mois seront remboursables en fonction de la durée de l'arrêt de l'activité. Aucuns remboursements ne sera effectué sans raison médicale valable.**

## **Droit à l'image (diffusion sur la page Facebook de Cad 'dances et sur le site internet de l'association)**

J'autorise un photographe à prendre des photos de mon enfant (lors des cours, gala, manifestations (idem pour vidéo), diffusion dans le journal, sur le site et sur la page Facebook de cad 'dances d'azur ainsi que la page Instagram.



Fait le 15/08/2022 à la Cadière d'Azur